Société Forestière

Diagnostic de l'arbre n°212 – Rue Sadi Carnot/Bagnolet– Synthèse des observations de mai 2025

1. Situation

Dans le cadre des travaux de renaturation du trottoir devant le collège Langevin à Bagnolet, situés rue Sadi Carnot, une demande de mise à jour du diagnostic sur la stabilité du Robinier (*Rodinia pseudo-acacia*) identifié sous le N°212 a été commandée.
Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme "Le Grand Chemin" initié par Est Ensemble. Ce programme vise à végétaliser et apaiser plusieurs rues de Bagnolet, y compris la rue Sadi Carnot, avec des travaux prévus de février 2025 à février 2026.

2. Diagnostic de l'arbre n°212 – Rue Sadi Carnot / Bagnolet – Synthese des observations de mai 2025

Lors de la mise à jour du diagnostic réalisé sur site en mai 2025, les éléments suivants ont été observés concernant l'arbre n°212 :

- **Vitalité** : L'arbre présente une vitalité globalement satisfaisante. Aucun signe de dépérissement marqué n'a été relevé au moment de l'inspection.

- **Système racinaire** : Une déformation notable du revêtement adjacent a été constatée, causée par des racines affleurant en surface, mais aussi par une potentielle première déstabilisation du système racinaire due aux travaux à proximité.

  La présence de racines en surface (juste en-dessous l'enrobé) s'explique par le scellement du sol via les enrobés, qui induit un tassement du terrain et pousse les racines à se développer dans des couches de sol plus superficielles, mieux oxygénées mais aussi plus vulnérables.
  Dans ce contexte, toute intervention pouvant endommager ces racines (section, altération mécanique, désimperméabilisation) pourrait non seulement déstabiliser l'arbre, mais également favoriser l'intrusion de pathogènes susceptibles d'affaiblir son ancrage dans un avenir proche.

- **Stabilité visuelle** : L'arbre présente une inclinaison globale de 20°. Selon les dires récents du voisinage, l'arbre a été déstabilisé par les tempêtes apparues au courant des 10 dernières années. L'origine de cette inclinaison ne serait alors pas naturelle et indiquerait déjà une fragilité de l'ancrage racinaire.

  Aussi, une déstructuration de l'enrobé est clairement visible au pied du sujet. Celle-ci est en partie due au développement racinaire de surface mais aussi à des mouvements de sols et du système racinaire : apparition de nouvelles fissures depuis Janvier 2024. En l'état il y a un risque non négligeable que l'enrobé, en maintenant un scellement au sol, participe en partie au maintien de l'arbre.

- **Désimperméabilisation** : Le retrait de l'enrobé autour du pied de l'arbre pourrait fortement déstabiliser l'arbre, voir le mener jusqu'à un basculement.

- **Absence de préconisation de taille** : Suite au premier diagnostic réalisé en Janvier 2024, des tailles de réduction de couronne ont été menées, comme recommandées par l'expert. Cela a donc permis un allègement de la masse de la partie aérienne. Toutefois, ces tailles constituent un stress supplémentaire pour un sujet déjà mécaniquement fragilisé. Par conséquent, des tailles supplémentaires pourraient être davantage néfastes pour l'arbre, constituant de nouvelles portes d'entrées pour les pathogènes. Par ailleurs, le Robinier n'est pas une essence qui compartimente de manière très efficace, a contrario du Platane par exemple. L'essence réagit donc mal aux tailles drastiques.

Test de traction – Appréciation de la pertinence

Compte tenu de la faible valeur patrimoniale de l'arbre concerné et du coût élevé qu'implique la réalisation d'un test de traction, cette intervention n'apparaît pas justifiée.
Dans un contexte fortement urbanisé, la mise en œuvre d'un tel test requiert en effet des moyens humains et techniques conséquents (dispositifs de mesure spécifiques, sécurisation du périmètre, mobilisation d'une équipe spécialisée), générant des coûts importants.

Au regard des bénéfices limités attendus — tant en matière de préservation que d'aide à la décision sur un sujet arboré peu remarquable — le recours à cette méthode semble disproportionné.
Enfin, il convient de souligner que le test de traction ne permet pas de prédire l'évolution de la stabilité de l'arbre sur le long terme.

3. CONCLUSION

La Société Forestière préconise **l'abattage sécuritaire immédiat** du sujet, aux vues des facteurs aggravants pris en compte ci-après :

- Sujet avec une forte inclinaison et une fragilisation avérée de l'ancrage du système racinaire.
- Sujet de faible valeur patrimoniale (Robinier faux acacia – classée « Espèce Exotique Envahissante »).
- Travaux d'aménagement déstructurant une grande partie du sol : terrassement, tassement, potentielles tranchées (sections de racines), désimperméabilisation, etc.
- Inclinaison parfaitement orientée dans l'axe de l'accès principale du Collège Langevin (rue Sadi Carnot – Bagnolet).
- Forte fréquentation du public et stationnement de piétons.

Il existe donc un risque très important pour la population.

4. MESURE ALTERNATIVES

La situation du sujet ne laisse pas la possibilité de mettre en place une mesure alternative comme un périmètre de protection.

De fait, l'arbre mesure 15 mètres de haut, pour une distance du pied d'arbre à la façade du collège de 15 mètres également. Dans tous les cas, si le sujet est amené à tomber par arrachement du système racinaire, il basculera en direction de l'entrée du collège et atteindra obligatoirement la façade de ce dernier.

Société Forestière
Faire de la nature une valeur sûre

Est Ensemble
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Fiche individuelle

N° de l'arbre	**212**
Date du diagnostic	22/05/2025
Site (rue)	Av. Sadi Carnot
Côté de voie	Impaire
Nom Français	Robinier faux acacia
Nom Latin	Robinia pseudoacacia
Distance voie	1 m
Distance façade	15 m

Description de l'arbre

Stade physiologique	4 - Adulte		
Hauteur total (m)	15	**Circonférence (cm)**	178
Hauteur fût (m)	3	**Diamètre couronne (m)**	10
Forme de l'arbre	7 - Réduit	**Nombre de faces**	
Gestion	Semi-libre	**Phase**	
Type d'élagage			
Revêtement pied d'arbre	zone bitumée, soulèvement et déformation		

Présence de protections

Corset	Protection de tronc
Tuteurs	Néant
Grille	Néant

Singularités

État du système racinaire superficiel	tassement_de_sol, imperméabilisation, destructuration
État du collet	1 - Sain,
État du tronc	Penché (20°) en direction du Collège Langevin
État du houppier	Plaies de taille, présence de réitérations
Pathogène identifié	Aucun

Synthèse

Dynamique de croissance	3 - Stationnaire
État physiologique	2 - Traces de stress
État pathologique	1 - Bon état
État mécanique	4 – Très altéré
Évaluation de la solidité	4 - Défaut(s) grave(s) à très graves (danger)
Commentaire général	Desimperméabilisation, poursuivre le mode gestion, taille de réduction du houppier afin de limité l'amplitude
Espérance de maintien	4 - Très faible - L'élimination de l'arbre est recommandée à court terme
Conclusion de l'état général	3 - Mauvais

Préconisations	
Surveillance	Non
Diagnostic complémentaire	
Travaux	
Abattage	Abattage sécuritaire
Échéance d'intervention	Immédiat
N° photo	

5. PHOTOS